

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE FLEURISSEMENT DE ST-TRIVIER-DE-COURTES

Le Mardi 26 Janvier 2016 à 20 heures, à la mairie de St Trivier-de-Courtes, siège du Comité de Fleurissement de St Trivier-de-Courtes, ce dernier a tenu son Assemblée Générale annuelle sous la Présidence de Michel GARAUDE.

Sur les 28 membres que compte le Comité, 24 membres étaient présents (3 excusés et 1 absent) et un membre représenté, lorsque le Président a accueilli les membres de l'Assemblée en les remerciant de leur présence. Parmi l'assemblée on notait la présence de Michel BRUNET, Maire de Saint-Trivier-de-Courtes, montrant par-là tout l'intérêt qu'il porte, depuis de nombreuses années, à notre association.

Le Président, après avoir remercié tous les bénévoles pour leur travail durant cette dernière année, donne en quelques mots le bilan moral de l'année en soulignant l'ambiance cordiale qui règne entre tous et salue l'attribution du 1° prix Départemental à la commune de St Trivier-de-Courtes dans la catégorie des communes de 1.001 à 2.000 habitants.

Il passe ensuite la parole à Jo Buellet, l'une des chevilles ouvrières de notre Comité, qui dresse un bilan d'activité pour l'année 2015 écoulée. Celui-ci relève également la très bonne ambiance entre les bénévoles et souligne leur assiduité aux travaux du Comité de fleurissement tout au long de l'année. Bonne entente confortée par les petits casse-croûtes bien sympathiques et conviviaux, organisés après le travail.

Jo Buellet note toutefois qu'il est important que nous songions à recruter de nouveaux membres de manière à pouvoir maintenir le même niveau de qualité sans que cela pèse davantage sur les bénévoles. Il rappelle à ce sujet qu'en moyenne, cela ne demande environ qu'une bonne heure de travail chaque semaine pour chacun, essentiellement entre la fin du mois de mai et la fin du mois de septembre.

Puis il est fait le rappel des dates importantes qui ont émaillé l'année 2015 :

- Le 18 mai : préparation des massifs et des jardinières.
- Le 19 mai : réception des plans.
- Le 20 mai : dès 6 heures du matin, répartition des plants et plantations.
- Le 3 juillet : la randonnée apéritive et le repas sous la Caronnière (qui s'est terminé à la nuit tombée, dans une ambiance particulièrement joyeuse...) organisés en vue de réaliser des bénéfices afin de montrer que nous savons apprécier le soutien matériel et financier que les élus apportent au Comité de Fleurissement et que nous faisons aussi des efforts pour que cela ne pèse pas trop sur les finances communales. De fait nous avons réalisé un bénéfice de 442 €, de quoi financer largement les frais de casse-croûtes et le barbecue organisé le 30 septembre pour remercier tous les bénévoles.

Jo Buellet rappelle aussi que les bénévoles ont désherbé et entretenu les massifs et les jardinières, en collaboration avec les agents communaux pendant les mois de Mai à Septembre tout en évoquant les autres actions :

- Le 5 Septembre, participation au Forum des Associations.
- Le 27 Octobre : Arrachage des plants.
- Le 1er Décembre : Bêchage.

Sans oublier le repiquage et la plantation d'iris et d'arbustes sur l'île au stade du Champ de la Jeanne.

- Le 15 janvier 2016 une réunion en mairie de St Trivier sous la présidence de Michel Brunet, maire, recevant M. Daniel Perret, Président du Comité Départemental de Fleurissement, en présence de Christian Perrin (adjoint au maire), Jo Buellet, Jean-Louis Chavanel, Bernard Morel, Alain Pirat et le responsable technique des espaces verts de la commune.

Le Président du Comité Départemental de Fleurissement est venu nous expliquer la manière dont il convenait de présenter le dossier de demande d'attribution de la première fleur à la commune de Saint-Trivier-de-Courtes. Des conseils précieux qui permettront à la commune, avec notre participation, de constituer un bon dossier.

Après ce rapport d'activité très fourni qui donne une bonne idée de tout le travail accompli par les bénévoles, Jo Buellet présente un beau diaporama concocté par ses soins avec les photos recueillies toute au long de l'année.

Le Président remercie Jo pour son intervention et passe ensuite la parole à Daniel Bouvard, Trésorier du Comité, qui sur un diaporama présenté à l'assemblée, donne le détail des différents postes et le résultat du repas du 3 juillet, en indiquant que l'exercice 2015 a généré un bénéfice de 554,97 € qui s'établit comme suit :

Dépenses 2015 :	1.912,19 €
Recettes 2015 :	2.467,16 €
Excédent 2015 :	554,97 € (*)

(\*) Excédent auquel il convient de rajouter (analytiquement) une somme de 156 €, au titre d'un avoir délivré par un commerçant suite à une différence sur facture.

L'exercice 2015 se révèle donc, in fine, créditeur de 710 €, portant le bilan créditeur au 31-12-2015 à la somme de 5.091,66 €, égal au solde de la trésorerie.

Le Trésorier informe que, comme cela avait été décidé lors d'une précédente réunion, nous n'avons plus qu'un seul compte bancaire ouvert auprès du Crédit Agricole à St Trivier et qu'il se propose d'ouvrir un Livret qui rapportera un peu d'intérêts ce qui ne saurait être négligeable. L'assemblée autorise le Trésorier à procéder à ce placement sans risque et laisse le soin au Président de déterminer en accord avec le Trésorier, le montant de la somme qui pourrait ainsi être placée après étude des mouvements de trésorerie en cours d'année.

Le Président remercie le Trésorier et reprenant la parole soumet au vote des membres de l'Assemblée, le rapport moral et le rapport d'activité ainsi que le rapport financier qui sont votés à l'unanimité.

Puis il donne la parole à Michel Brunet, maire de Saint-Trivier-de-Courtes qui à son tour adresse ses vives félicitations aux membres du Comité de fleurissement pour le travail qu'ils ont accompli et leur participation à l'obtention du 1<sup>o</sup> prix départemental évoqué toute à l'heure.

Il souligne aussi la bonne ambiance qui règne dans le Comité et se félicite des étroites relations entre la commune et le Comité et de la très bonne collaboration avec la commune, ses agents et ses élus.

Il termine son intervention en soulignant l'importance que revêtait le fleurissement de la commune ainsi que les prix obtenus dans l'attente de la première fleur espérée qui permettra de valoriser le village et lui donner un attrait touristique supplémentaire en le faisant savoir autour de nous.

Le Président, Michel GARAUDE, passe ensuite la parole au Secrétaire qui avait rappelé lors d'une précédente réunion, la nécessité de revoir nos statuts qui datent de près de 40 ans et qu'il faudrait actualiser, notamment après la décision du Comité d'étendre la qualité de membre du Conseil d'Administration à tous les membres actifs de l'Association.

A la demande du Président, le secrétaire fait la lecture du projet de nouveaux statuts préparé à cet effet et demande ensuite à l'assemblée, s'il y a des observations, remarques ou propositions ; en l'absence de ces dernières, le Président propose au vote **les nouveaux statuts qui sont adoptés à l'unanimité.**

Le Président annonce ensuite qu'il ne continuera pas son activité au sein du Comité de Fleurissement et qu'il quitte ce dernier pour des raisons personnelles, malgré les interventions de Jean-Pierre VELON et Jeanine GONOD qui regrettent sa décision.

Mais avant de quitter ses fonctions, il préside au renouvellement du Bureau qui sera élu pour 2ans, conformément aux nouveaux statuts qui viennent d'être adoptés.

Il est fait appel de candidatures pour les postes de Président (e), de Vice-Président (e), de Secrétaire et de Secrétaire-adjoint (e), de Trésorier et de Trésorier-adjoint.

A l'exception du Président qui ne souhaite pas se représenter, tous les autres membres sortants acceptent de poser leur candidature pour les mêmes postes qu'ils occupaient jusqu'à ce jour.

Ainsi : Gilbert MEYSMAN est candidat au poste de Vice-Président, Daniel BOUVARD à celui de Trésorier, Jean-Louis CHAVANEL à celui de Trésorier-adjoint, Gérard SELLIER à celui de Secrétaire et Bernadette MEYSMAN à celui de Secrétaire-adjointe.

Puis Jo BUELLET prend la parole en indiquant qu'il comprend la décision du Président, puis il ajoute que les statuts prévoyant une durée du mandat de 2 ans, il acceptait, pour cette durée, de se porter candidat au poste de Président.

Les candidatures concernant les différents postes (hormis celle de Président) étant enregistrées les membres sortant sont réélus à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Il reste à élire le ou la Président (e).

Pour la bonne régularité des opérations, Il est décidé de procéder à un vote à bulletins secrets, conformément à l'article 11 des nouveaux statuts. Il est rappelé qu'il y a un candidat déclaré mais que chacun est libre de son vote.

Le dépouillement est effectué par Bernadette Meysman et donne les résultats suivants, étant fait observer qu'il y a 24 membres présents (cf la feuille de présence) et que Gérard Sellier détient une procuration qui lui a été donnée par Cathy Mallinjud. Il y a donc 25 votants. Ont obtenus :

Georges BUELLET : 20 voix

Michel GARAUDE : 2 voix

Jeanine GONOD : 1 voix

Et 2 bulletins nuls

Georges BUELLET est élu en tant que nouveau Président du Comité de Fleurissement de St Trivier de Courtes. Celui remercie l'assemblée pour la confiance qui vient de lui être ainsi accordée et en particulier le Président sortant, pour le travail accompli ces dernières années ; il lui propose, bien qu'il ne fasse plus partie du Comité de Fleurissement, de venir tout de même à Divonne à la réception du 1<sup>o</sup> prix départemental qui a été attribué à notre village sous sa présidence.

Le nouveau Président indique qu'il souhaite continuer à entretenir la bonne ambiance dans notre association et qu'il fera en sorte d'augmenter le nombre de membres pour continuer à ce que le fleurissement de notre commune soit toujours aussi remarquable et remarqué.

Puis il aborde la question de la remise du 1<sup>er</sup> prix départemental qui doit avoir lieu le samedi 2 avril 2016 en proposant que nous affrétions un car afin de nous y rendre en nombre. Après discussion, le principe de faire appel à un transporteur (Transarc ou Philibert) qui proposent chacun, pour 1.100 € un car de 53 places, est acté.

Départ vers 6h30 - 7 heures ; arrivée à la salle pas après 13h45 pour avoir des places et retour prévu à St Trivier vers 19h30.

Le principe du casse-croûte tiré du sac est retenu, le Comité prévoyant et finançant les boissons pour les membres du Comité et leurs conjoints. Ces derniers payant leur place de car (compter aux environs de 21 euros).

Une visite pourrait être organisée sur place ou lors du voyage aller ; le Président s'en occupe avec Bernard MOREL qui connaît la région.

Par ailleurs il est décidé que 3 élus de la commune seront les invités du Comité de fleurissement et un rapide sondage montre que 20 personnes seraient intéressées avec peut-être 3 conjoints supplémentaires ; il reste à voir auprès des membres absents ce soir.

Par ailleurs le Président indique qu'il a eu des contacts avec 2 élus de Pirajoux et Vescours qui pourraient être intéressés par l'affrètement de notre car. Auquel cas nous pourrions leurs « sous-louer » une vingtaine de places ce qui réduirait la facture de plus de 400 euros. Affaire à suivre...

L'idée d'un repas au restaurant à St Trivier, au retour de Divonne est lancée, à suivre également.

Le Président passe ensuite la parole à Michel Brunet pour qu'il nous parle du dépôt d'un dossier permettant à la commune de St Trivier, en cas de succès, d'obtenir sa 1<sup>ère</sup> fleur et qui a fait l'objet de la réunion en mairie du 16 janvier évoquée plus tôt dans notre assemblée générale.

Il ressort des propos du maire que c'est un gros travail mais que la commune dispose de tous les éléments nécessaires (notamment à travers son PLU) à la confection de ce dossier et les atouts pour sa réussite, notamment son patrimoine et ses espaces verts sans oublier bien sur, son fleurissement !

Jo Buellet rejoint les propos du maire en ajoutant que ce dossier sera un document utile pour l'avenir de notre village.

Pour terminer le Président rappelle les dates importantes pour l'année 2016 :

- Le lundi 16 mai : préparation des massifs et de jardinières.
- Le mardi 17 mai : réception des plans.

- Le mercredi 18 mai : dès 6 heures du matin, répartition des plants et plantations, suivies d'un casse-croute.
- Le 1<sup>er</sup> vendredi juillet : la randonnée apéritive et le repas sous la Caronnière.
- Et le barbecue de fin de saison à une date restant à fixer.

Le Président, avant de clôturer l'Assemblée Générale, remercie chacune et chacun chaleureusement et invite les présents à trinquer au verre de l'amitié.

L'Assemblée Générale 2016 du Comité de Fleurissement de St Trivier de Courtes s'est terminée à 22h30.

Fait à Saint-Trivier de Courtes le 27 janvier 2016

Le Président

Le Secrétaire

Georges BUELLET

Gérard SELLIER